



Maître d'Ouvrage :

Commune de CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

Opération :

Travaux d'aménagement de la place des monuments aux morts

Référence du marché :

MONUM17

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT 1 : VOIRIE

Mai 2017

**ACTE D'ENGAGEMENT
LOT N°1**

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

OPERATION : Travaux d'aménagement de la place des monuments aux morts

ORGANE DE PUBLICATION : www.Chauconin-Neufmontiers.fr

MARCHE DES COLLECTIVITES LOCALES passé en application en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars relatif aux marchés publics (Procédure adaptée)

MAITRE D'OEUVRE : Service Cadre de Vie de la Commune

PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE : Monsieur le Maire de la Commune de Chauconin-Neufmontiers, Michel Bachmann

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Perception de MEAUX

ARTICLE 1 : CONTRACTANT(S)

JE/NOUS SOUSSIGNE(S),

A/ ENTREPRISE INDIVIDUELLE

MONSIEUR :

AGISSANT EN MON NOM PERSONNEL,

DOMICILIE A (ADRESSE COMPLETE) :

.....

TELEPHONE :

TELECOPIE :

E.MAIL :

N° D'IDENTITE ENTREPRISE (SIRET) :

CODE D'ACTIVITE ECONOMIQUE PRINCIPAL (APE) :

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES :

N° D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DES METIERS :

OU

B/ SOCIETE

MONSIEUR :

AGISSANT AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE :

AU CAPITAL DE :

AYANT SON SIEGE SOCIAL A (ADRESSE) :

.....

TELEPHONE :

TELECOPIE :

E.MAIL :

N° D'IDENTITE ENTREPRISE (SIRET) :

CODE D'ACTIVITE ECONOMIQUE PRINCIPAL (APE) :

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES :

N° D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DES METIERS :

avoir pris connaissance du Dossier de Consultation des Entreprises et des documents qui y sont mentionnés,

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120 Jours** à compter de la date limite de la remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

J'affirme sous peine de résiliation du Marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions mentionnées à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars relatif aux marchés publics.

ARTICLE 2 : PRIX

BASE DES PRIX : mai 2017

TYPE/FORME DES PRIX : Forfaitaires/Fermes et fixes

EVALUATION DES TRAVAUX EN EUROS

	BASE	OPTIONS
Montant HT		
TVA 20%		
MONTANT TTC		
Soit en lettres :		

ARTICLE 3 : DELAIS

Il est fixé les délais suivants :

5 JOURS pour la PERIODE DE PREPARATION.

Elle prend effet à compter de la date de Notification du Marché au titulaire

21 JOURS pour la PERIODE D'EXECUTION.

La date d'effet est fixée par l'ORDRE DE SERVICE qui prescrira de les commencer.

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent Marché en faisant porter le montant au crédit :

DU COMPTE OUVERT AU NOM DE :

SOUS LE NUMERO :

CODE ETABLISSEMENT :

CODE GUICHET :

CLE :

DOMICILIATION (établissement et adresse) :

En cas de groupement solidaire, chaque candidat devra compléter l'art. 1 et signer le présent acte d'engagement, en indiquant respectivement le mandataire et le co-traitant.

En cas de groupement solidaire, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues à l'ensemble du groupement en faisant porter les montants aux crédits du compte désignés ci-dessus.

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les déclarations annexées au présent Acte d'Engagement.

Fait en un seul ORIGINAL,

A : LE :

Mention Manuscrite

" Lu et Approuvé "

L'/LES ENTREPRENEUR(S),

VISA / ACCEPTATION DE L'OFFRE :

Est acceptée la présente Offre pour valoir Acte d'Engagement

A : LE :

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

désignée par délibération du Conseil Municipal dans sa séance en date du

MODELE POUR MARCHE AVEC SOUS-TRAITANT

ACTE D'ENGAGEMENT

Les annexes N° :

au présent ACTE D'ENGAGEMENT indiquent la nature et le montant des prestations concernant le(s) lot(s) que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des Sous-Traitants PAYES DIRECTEMENT, le nom de ces Sous-Traitants et les conditions de paiement des contrats de Sous-Traitance, le montant des prestations Sous-Traitées indiqué dans chaque annexe, constitue le montant maximal, de la créance que le Sous-Traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du Sous-Traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de Sous-Traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de NOTIFICATION DU MARCHE. Cette Notification est réputée emporter acceptation du Sous-Traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de Sous-Traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage/nous envisageons de Sous-Traiter conformément à ces annexes est de :

MONTANT HT :
TVA 20 % :
MONTANT TTC :
SOIT EN LETTRES :

En outre, le tableau ci-après, indique la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des Sous-Traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant à la PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE. Les sommes figurant à ce tableau correspondant au montant maximal de la créance que le Sous-Traitant concerné pourra présenter en nantissement :

NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT DE LA PRESTATION TTC
-------------------------	------------------------------

-
-

MONTANT TOTAL TTC DES PRESTATIONS :

Le montant maximal de la créance que je pourrai/nous pourrons présenter en nantissement en tant qu'ENTREPRENEUR est ainsi de :

MONTANT HT :
TVA 20 % :
MONTANT TTC :
SOIT EN LETTRES :

DELAIS

Il est fixé les délais suivants :

5 JOURS pour la PERIODE DE PREPARATION.

Elle prend effet à compter de la date de Notification du Marché au titulaire

21 JOURS pour la PERIODE D'EXECUTION.

La date d'effet est fixée par l'ORDRE DE SERVICE qui prescrira de les commencer.

PAIEMENTS

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues aux Sous-Traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les Annexes, les Avenants ou les Actes Spéciaux.

J'affirme sous peine de résiliation du Marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions mentionnées à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars relatif aux marchés publics.

Fait en un seul ORIGINAL,

A :

LE :

Mention(s) Manuscrite(s) "*Lu et Approuvé*"
L'/LES ENTREPRENEUR(S),

**ANNEXE N°
A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE
OU ACTE SPECIAL**

A - MARCHÉ/TITULAIRE/COMPTABLE

MAITRE D'OUVRAGE :

OPERATION :

TITULAIRE :

ADRESSE :

TEL. / FAX / E.MAIL :

ORDONNATEUR :

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

B - PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

NATURE :

LOT N° :

MONTANT TTC :

Le sous-traitant ci-dessus désigné s'engage au respect des textes contenus dans les pièces constitutives du marché et notamment concernant la loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et ses décrets d'application, en matière de Coordination Sécurité et Protection de la santé.

NOTA : Les rubriques A et E sont remplies par le titulaire ou par le candidat. Si le Sous-Traitant est présenté au moment de l'offre, cet imprimé est joint à l'Acte d'Engagement dont il constitue une annexe. Si le Sous-Traitant est présenté en cours de Marché, cet imprimé est adressé à la collectivité ou à l'établissement par lettre recommandée + AR ou remis contre récépissé. Dans les deux cas, voir rubrique "Pièces Jointes" en G ci-après.

C - SOUS-TRAITANT

DENOMINATION :

FORME JURIDIQUE :

ADRESSE :

TELEPHONE / TELECOPIE / E. MAIL :

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE :

N° D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DES METIERS :

() AYANT DROIT AU PAIEMENT DIRECT

() N'AYANT PAS DROIT AU PAIEMENT DIRECT

D - CONDITIONS DE PAIEMENT

COMPTE OUVERT AU NOM DE :

SOUS LE NUMERO :

ETABLISSEMENT :

DOMICILIATION :

MODALITES DE CALCUL ET DE VERSEMENT

DES AVANCES ET DES ACOMPTES : conformément au CCAP

MODALITES DE REVISION DES PRIX : conformément au CCAP

BASE DES PRIX : conformément au CCAP

PENALITES/PRIMES/REFACTIONS ET

RETENUES DIVERSES : conformément au CCAP

E - EXEMPLAIRE UNIQUE DU TITULAIRE

NOTA : Si la présentation du Sous-Traitant intervient au moment de l'offre, ne pas remplir cette rubrique

() Le titulaire a rendu à la collectivité ou l'établissement, l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La collectivité ou l'établissement a modifié la formule portée sur cet exemplaire pour tenir compte du Sous-Traité.

() L'exemplaire unique a été remis à l'établissement de crédit et n'a pu être restitué. Toutefois, le titulaire a produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : Si aucune de ces conditions n'est remplie, la Sous-Traitance est impossible.

Travaux d'aménagement de la place des monuments aux morts

Référence du marché : **MONUM17**

LE CANDIDAT OU LE TITULAIRE PRESENTE LE SOUS-TRAITANT DESIGNÉ CI-DESSUS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PAIEMENT PREVUES AU PROJET DE SOUS-TRAITANCE, LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT ACCEPTE LE SOUS-TRAITANT ET AGREE SES CONDITIONS DE PAIEMENT

A :
LE :

**LE TITULAIRE L'ENTREPRENEUR
DU MARCHE, SOUS-TRAITANT,**

**LA PERSONNE RESPONSABLE DU
MARCHE,**

F - NOTIFICATION

La notification consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme de l'Acte à son destinataire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée + AR. Dans ce cas, coller ci-dessous l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

RECU A TITRE DE NOTIFICATION UNE COPIE
CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT ACTE,

A :
LE :

**LE TITULAIRE
DU MARCHE,**

**L'ENTREPRENEUR
SOUS-TRAITANT,**

G - PIECES JOINTES

1/ PIECES REMISES PAR LE TITULAIRE A LA COLLECTIVITE OU A L'ETABLISSEMENT :

Déclaration (en 2 ex.) du Sous-Traitant concerné attestant ne pas tomber sous le coup des interdictions mentionnées à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars relatif aux marchés publics. Cette déclaration est établie sur papier libre.

En cas de sous-traitance intervenant en cours de Marché, restitution de l'exemplaire unique du titulaire, ou remise de l'attestation de l'établissement de crédit visée en E ci-dessus.

2/ PIECES NOTIFIEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT AU SOUS-TRAITANT :

Copie certifiée conforme du Marché et des Avenants éventuels, la copie du Marché étant revêtue d'une formule d'exemplaire unique cantonnée à la part sous-traitée.

Copie certifiée conforme du présent Acte.

3/ PIECES NOTIFIEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT AU TITULAIRE :

Copie certifiée conforme du présent Acte après signature par le représentant légal de la collectivité ou de l'établissement.

Le cas échéant, restitution de l'exemplaire unique du titulaire après en avoir modifié la formule.

H - EN CAS DE NON-REPONSE DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT

Lorsque la demande d'acceptation d'un Sous-Traitant et d'agrément de ses conditions de paiement (établie sur le présent imprimé) est présentée dans l'offre même, la notification du Marché emporte acceptation du Sous-Traitant et agrément de ses conditions de paiement.

Lorsque la demande est présentée en cours de Marché accompagnée des pièces mentionnées en N° 1 du G ci-dessus, le silence de l'Administration, gardé pendant 21 JOURS, à compter de la réception des documents, emporte acceptation du Sous-Traitant et agrément de ses conditions de paiement.